

PÉDAGOGIE & ANDRAGOGIE

Learning analytics

Aussi écrit : learning analytics - analyse de l'apprentissage - analytique de l'apprentissage - données d'apprentissage - learning analytics responsable - learning analytics éthiques - learning analytics RGPD - analytique de l'apprentissage responsable - analyse des données d'apprenants

DÉFINITION

Les learning analytics désignent la collecte et l'analyse des données de suivi d'un apprenant (connexions, temps passé, progression, réussite aux exercices, décrochage) pour améliorer un parcours de formation. En formation d'adultes, elles servent surtout à repérer tôt qui décroche et à déclencher une aide au bon moment, plutôt qu'à noter. Terme anglo-saxon issu de l'EdTech, en forte croissance en 2026 ; leur usage suppose un cadre strict de protection des données personnelles.

Les learning analytics, ce sont les traces qu'un adulte laisse sur une plateforme de formation : une connexion, un temps passé, un exercice réussi ou raté, un module abandonné en cours de route. Un organisme qui les regarde bien ne cherche pas à noter. Il cherche à repérer, avant qu'elle ne devienne un abandon, la personne qui décroche en silence.

Trois principes, une seule question : la donnée sert-elle la personne

Transparence

- Ce qu'il garantit : Vous savez quelles traces sont suivies et pourquoi
- Dérive si le principe manque : Une donnée collectée « au cas où », sans que vous le sachiez

Finalité pédagogique

- Ce qu'il garantit : La donnée sert à soutenir votre progression
- Dérive si le principe manque : La même donnée sert à classer ou à sanctionner

Co-construction des indicateurs

- Ce qu'il garantit : Apprenants et formateurs décident ensemble de ce qui mérite d'être suivi
- Dérive si le principe manque : Un tableau de bord conçu ailleurs, imposé sans discussion

Ces trois principes ne sont pas décoratifs. Sur une même donnée d'abandon, ils font toute la différence entre un accompagnement attentif et un tri silencieux.

Ce que ces données peuvent montrer, et ce qu'elles ne disent jamais

Sur une plateforme de formation, le décrochage ne se voit pas en salle. Il se lit dans les traces : une personne qui ne se connecte plus depuis plusieurs jours, un module commencé trois fois et jamais terminé, un quiz échoué en silence à vingt-trois heures. Les learning analytics rassemblent ces signaux et les rendent visibles à un formateur, qui peut alors dire : je vois que ça coince, on en parle.

Mais un tableau de bord ne dit jamais pourquoi quelqu'un décroche. Une garde d'enfant qui tombe à l'eau, un doute sur son orientation, une consigne mal comprise : rien de tout cela n'apparaît dans un taux de connexion. La donnée signale. L'humain comprend le pourquoi. C'est dans cet ordre-là que l'outil garde son utilité, jamais dans l'ordre inverse.

Minimisation et finalité : ce que dit le cadre légal

L'article 5 du RGPD pose un principe simple : toute donnée collectée doit répondre à une finalité déterminée, explicite et légitime, et se limiter à ce qui est strictement nécessaire. Appliqué à la formation, cela veut dire qu'un

organisme ne capte pas une trace « au cas où » : chaque indicateur suivi doit répondre à une question pédagogique posée à l'avance.

Centre Inffo rappelle que l'entrée en vigueur du RGPD a renforcé les obligations des organismes de formation en matière de finalité, de transparence et de droits des stagiaires sur leurs propres données. Si vous comparez des organismes avant de vous engager, la question à poser est directe : que font-ils de vos données de suivi ? Un centre sérieux s'en sert pour vous relancer et ajuster votre parcours, pas pour vous classer.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, en formation à distance après un licenciement

Il suit un parcours en ligne depuis six semaines, avec de bons résultats aux premiers modules. Puis, sans rien dire, il arrête de se connecter. Le formateur, alerté par les learning analytics, ne referme pas le dossier : il appelle. La raison n'a rien de pédagogique, un problème de garde d'enfant a bouleversé son organisation pendant quelques jours. L'appel suffit à relancer le parcours, avec un aménagement d'horaires.

Une femme de 39 ans, qui enchaîne les tentatives sur le même exercice

Elle reprend le même module à trois reprises, toujours tard le soir, et échoue à chaque fois au même exercice. Les données de suivi signalent la répétition, pas la cause. En échangeant avec elle, le formateur découvre que la consigne de l'exercice est mal formulée, pas que la personne manque de compétence. La correction porte sur le module, pas sur elle.

Les erreurs fréquentes

- Utiliser les données de suivi pour noter ou classer les apprenants, alors qu'elles servent à repérer un décrochage et à déclencher une aide.
- Collecter des traces « au cas où », sans avoir défini à l'avance la question pédagogique à laquelle elles répondent, ce qui viole le principe de minimisation du RGPD.
- Ne pas informer l'apprenant que ses connexions, son temps passé et sa progression sont suivis, ce qui rompt la transparence attendue.
- Construire le tableau de bord sans les formateurs ni les apprenants, puis l'imposer tel quel : la co-construction des indicateurs disparaît.
- Croire qu'un indicateur de décrochage explique la cause du décrochage, et agir sans jamais vérifier par une conversation directe.

Pour votre reconversion

Si les learning analytics vous concernent, ces pages et fiches vont plus loin :

- Formation professionnelle adulte
- Devenir formateur professionnel d'adultes
- Apprentissage adaptatif
- FOAD
- Micro-learning

À RETENIR

- Les learning analytics analysent les traces de suivi d'un apprenant (connexions, temps passé, réussite, décrochage) pour améliorer un parcours de formation, pas pour le noter.
- Trois principes distinguent un usage responsable d'une dérive : la transparence, la finalité pédagogique et la co-construction des indicateurs entre apprenants et formateurs.
- L'article 5 du RGPD impose une finalité déterminée et une collecte limitée au strict nécessaire : un

organisme sérieux ne capte pas une donnée « au cas où ».

- Un tableau de bord signale un décrochage, il n'en explique jamais la cause : seul un échange direct avec la personne la révèle.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Centre Inffo - Pas de formation en ligne sans pilote (étude Céreq/Dares/France compétences) <https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/le-quotidien-de-la-formation-actualite-formation-professionnelle-apprentissage/actualites-2026/pas-de-formation-en-ligne-sans-pilote-cereq> (consulté 2026-07-03)
- Centre Inffo - « Organisme de formation : impacts de l'entrée en vigueur du RGPD » (obligations de finalité, transparence, consentement et droits des stagiaires sur leurs données) <https://www.centre-inffo.fr/site-droit-formation/actualites-droit/organisme-de-formation-impacts-de-l-entree-en-vigueur-du-rgpd> (consulté 2026-07-11)

ACADÉMIQUES

- Cairn.info - Bonnin & Boyer, « Apport des Learning Analytics », Administration et Éducation, 2015/2 (N°146), p. 125-130 <https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2015-2-page-125.htm> (consulté 2026-07-03)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à l'adema Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/learning-analytics
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF